



Lille, le 27 février 2024

Le Crédit Agricole Nord de France agit en faveur de la promotion de la diversité et de la mixité.

Dans cet objectif, 10 engagements « MiXXYté » ont été définis par la Caisse Régionale. Illustrant son engagement sur l'égalité femme-homme, ils permettent notamment de promouvoir, sensibiliser et développer la mixité et les pratiques inclusives (exemples : programmes « jeunes talents au féminin », attention particulière portée à l'équilibre des rémunérations, sensibilisation/communication sur l'intranet).

Suite aux actions engagées, la Caisse régionale peut afficher, au titre de l'exercice 2023, un index égalité femmes-hommes de 94 points sur un maximum de 100 points, soit le même score que celui enregistré au 31/12/2022.

Cet index de la Caisse régionale s'appuie sur les 5 indicateurs suivants :

- L'écart de rémunération selon l'âge et la catégorie de l'emploi (note obtenue de 39 sur 40)
- L'écart de répartition des augmentations individuelles entre les femmes et les hommes (note obtenue de 20 sur 20).
- L'écart de répartition des promotions entre les femmes et les hommes (note obtenue de 15 sur 15)
- Le pourcentage de salariées augmentées au retour de congé maternité (note obtenue de 15 sur 15 sur points)
- La répartition entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations (note obtenue de 5 sur 10).

La part des femmes au sein des instances dirigeantes (comités décisionnels) est de 36.7% pour 16.7% de femmes parmi les cadres dirigeants, soit une part d'homme de 63,3% au sein des instances dirigeantes pour 83,3% d'hommes parmi les cadres dirigeants.